L'ENVIRONNEMENT

La Villa Mandement est un EMS situé dans le contre-bas du village de Satigny.

C'est un établissement ouvert qui se situe dans un cadre calme et verdoyant.

Il accueille 30 résidants et dispose de 14 chambres individuelles et de 8 chambres doubles.

L'objectif de notre établissement est de créer un lieu de vie accueillant, vivant, animé par des personnes compétentes qui proposent des activités adéquates et intéressantes en phase avec les intérêts des pensionnaires de la Villa.

Nous créons un espace thérapeutique et d'accompagnement permettant au futur résidant de trouver un endroit sécurisant dans lequel il puisse s'épanouir.

L'accompagnement prend en compte une approche basée sur une philosophie selon laquelle la personne soignée est perçue comme un « être en devenir », soutenue dans le développement de son projet de vie dans un contexte de liberté, tant au niveau de l'espace que de l'expression des choix de la personne.

Nous travaillons en étroite collaboration et concertation avec les curateurs ainsi que les personnes intervenants auprès des résidants, afin de leur permettre une gestion respectueuse de leurs biens et dans la limite de leur possibilité.

Nous mettons en œuvre le développement d'un partenariat avec la famille et l'entourage de la personne soignée afin de soutenir sa socialisation.

3.107 MISSION DE LA VILLA

7 septembre 2018

LES CRITERES D'ADMISSION

- Les pensionnaires de la Villa n'ont pas atteint l'âge de la retraite fixé à 65 ans.
- Ils peuvent être atteints de troubles physiques, mentaux ou psychiques. De fréquents séjours en milieu hospitalier demandant une aide quotidienne en soins médicaux et/ou un manque d'autonomie entravent la possibilité d'un maintien à domicile, obligent un accueil en EMS.
- Selon notre règlement, nous n'acceptons pas les personnes étant sous article 59 ni les personnes sous PAFA.
- Nous ne pouvons admettre les personnes représentant un danger pour ellesmêmes ou pour les autres, que ce soit pour des questions médicales ou sanitaires.
- Toute consommation ou dépendance active à des toxiques est contreindiquée.
- Notre établissement étant ouvert sur une route menant au village, les personnes ne pouvant s'adapter à ce fait ou qui doivent vivre dans un domaine disposant d'une plus grande vigilance ne pourront pas être en mesure de vivre à la Villa Mandement.

L'ADMISSION

Lors de l'admission, le futur résidant devra effectuer une visite préalable ainsi qu'une à deux journées d'essai (avec retour pour dormir dans son lieu de vie habituel) afin de s'assurer que l'environnement proposé peut lui offrir la structure adéquate à ses besoins.

Nous nous réservons le droit de rompre le contrat avec un résidant si les règles de vie, ainsi que du règlement interne et de son annexe, discutées et établies d'un commun accord lors de la signature du contrat d'accueil sont transgressées.

Par ailleurs, un contrat thérapeutique est établi, si nécessaire, en fonction de la santé du résidant. En cas de rupture du contrat thérapeutique, nous nous réservons le droit de mettre fin au contrat d'accueil.

2

L'ENCADREMENT

Les médecins répondants de notre établissement, Dr Yann Parel, médecin généraliste et Dresse Martine Villaseca, psychiatre, interviennent 1 fois par semaine et restent disponibles selon les besoins du service.

La Villa offre un lieu de vie sécurisant et une équipe pluridisciplinaire qui accompagne les pensionnaires dans les actes de la vie quotidienne et ce 24 heures sur 24.

NOS OBJECTIFS

- Mettre en place un suivi individualisé, en offrant un lieu de vie ouvert sur l'extérieur, permettant au résidant de développer des compétences et des habilités sociales.
- Ouvrir la structure aux multiples réseaux cantonaux, incluant les différents services de santé et de soins.
- Développer un lieu de vie en lien étroit avec la commune et les évènements y étant proposés.
- Proposer des activités culturelles et artistiques permettant d'amplifier les ressources du résidant, tout en respectant ses envies et besoins.
- Nous avons pour but de créer un programme pédagogique pour le personnel, afin de soutenir leurs motivations, développer leurs compétences et leurs compétences relationnelles

